SELECTION THEMATICS WATER

Avec un objectif d'investissement durable Article(1) 6 8 9

28 mars 2024

Ce FCPE est investi au travers de son fonds maître Thematics Water Fund, lequel a pour objectif de gestion d'offrir une croissance du capital à long terme sur la durée de placement recommandée (horizon de moyen à long terme).

FCPE N°3772

CHIFFRES CLÉS

Actif total du fonds (en millions d' €) :		14.84
Valeur liquidative en € :	Part I	28.93024

DUREE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE(2)

5 ans au moins

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

1 2 3 **4** 5 6 7

INDICATEUR DE COMPARAISON(1)

Morgan Stanley Capital International All Country World (« MSCI ACWI »)

CARACTÉRISTIQUES

Date d'agrément	26/06/2020
Devise du fonds	EUR
Type de fonds	FCPE
Valorisation	Quotidienne
Dépositaire	CACEIS Bank
Société de gestion	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL
Classification AMF	Non renseigné

PRINCIPAUX RISQUES(3):

Le fonds est exposé aux risques de perte en capital / taux / crédit / actions / change / liquidité / contrepartie / allocations d'actifs / gestion discrétionnaire / liquidité / obligations notées en catégorie dite "spéculative" / produits dérivés / opérations d'acquisition et cession temporaires de titres / juridique / réutilisation de garanties financières / marchés émergents / obligations subordonnées ou contingentes convertibles / durabilité

FRAIS COURANTS: 1.91%

PERFORMANCES ET INDICATEURS DE RISQUE

Durée	1 mois	Depuis le	1 an	3 ans	5 ans	Création
Depuis le	29/02/2024	29/12/2023	31/03/2023	31/03/2021		09/12/2020
Performance du FCPE	3.82%	8.42%	16.60%	31.20%	-	44.65%
Performance de l'indicateur de comparaison	3.29%	10.61%	23.89%	33.08%	-	46.65%
Écart de performance	*0.53%*	*-2.19%*	*-7.29%*	*-1.88%*	-	*-2.00%*
Performance annualisée du FCPE	NS	NS	NS	9.47%	-	11.83%
Performance annualisée de l'indicateur de comparaison	NS	NS	NS	9.99%	-	12.30%
Écart de performance	*NS*	*NS*	*NS*	*-0.52%*	-	*-0.47%*
Volatilité du FCPE	NS	NS	12.56%	15.13%	-	15.13%
Volatilité de l'indice de comparaison	NS	NS	9.71%	12.41%	-	12.69%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les frais sont inclus dans les performances, ainsi les performances affichées sont nettes de frais de gestion.

ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE (base 100 au 09/12/2020)

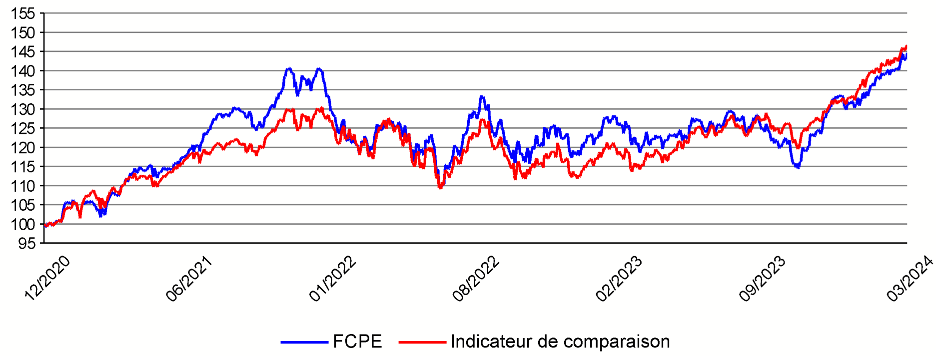

PERFORMANCES CALENDAIRES

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Performance du FCPE	13.05%	-15.92%	38.67%							
Performance de l'indicateur de comparaison	18.06%	-13.01%	27.54%							
Écart de performance	-5.02%	-2.90%	11.13%							

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS (en %)

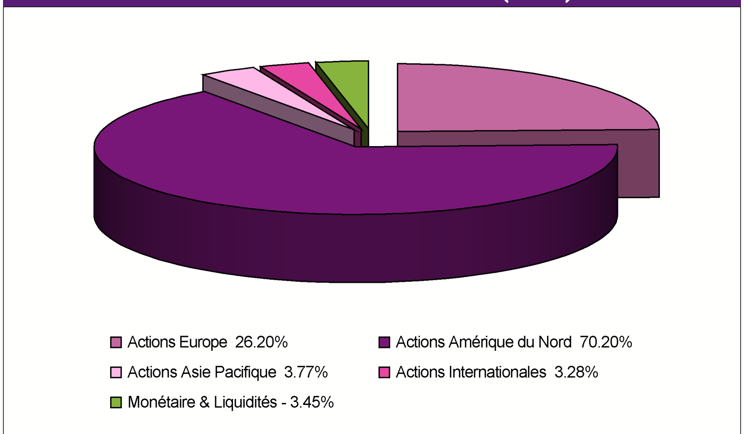

EXPOSITION PAR TYPE D'ACTIFS (en %)

	Répartition*	Dérivés	Exposition**
Actions	103.45%	0.00%	103.45%
Monétaires & Liquidités	- 3.45%	0.00%	- 3.45%
	100.00%	**0.00%**	**100.00%**

** En % de l'actif net ** Y compris les positions en dérivés*

(1) Voir glossaire en dernière page
(2) Cette durée ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs
(3) Pour plus de détails sur les risques, veuillez consulter la documentation juridique du fonds

NATIXIS
INTERÉPARGNE

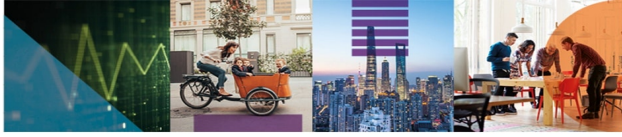

PRINCIPALES LIGNES (FONDS MAÎTRE)

US21874C1027	CORE & MAIN INC-CLASS A UN USD	4.22%
FR0000124141	VEOLIA ENVIRONNEMENT FP EUR	4.03%
US98419M1009	XYLEM INC UN USD	3.79%
CA94106B1013	WASTE CONNECTIONS INC UN USD	3.54%
JE00BJVNSS43	FERGUSON PLC LN GBp	3.38%
CA85472N1096	STANTEC INC CT CAD	3.13%
IE00BLS09M33	PENTAIR PLC UN USD	2.99%
US29670G1022	ESSENTIAL UTILITIES INC UN USD	2.78%
US1844961078	CLEAN HARBORS INC UN USD	2.75%
US00790R1041	ADVANCED DRAINAGE SYSTEMS IN UN USD	2.71%

COMMENTAIRE DE GESTION

Les communications des grandes banques centrales occidentales et japonaise ont de nouveau focalisé l'attention des investisseurs en mars.

Plus confiante dans le fait que son économie était parvenue à sortir de la déflation, la Banque du Japon a annoncé le retrait très attendu de ses mesures de politique ultra-accommodante, sans pour autant s'engager dans l'immédiat dans une stratégie de resserrement des conditions monétaires. La Banque centrale de Tokyo a ainsi précisé que son taux directeur à court terme, repassé en territoire positif, devrait demeurer très bas et qu'elle poursuivrait ses achats d'obligations d'état à long-terme.

En Europe, la révision en baisse par la BCE de la prévision de croissance économique de la zone euro pour 2024, de 0,8% à 0,6%, et surtout une nouvelle projection d'inflation pour 2024 à 2,3%, plus basse que la précédente et plus proche de son objectif de 2% qui serait atteint en 2025, ont laissé augurer d'une éventuelle détente des taux directeurs dès juin.

Aux Etats-Unis, le marché du travail a continué de créer des emplois en début d'année, sans signal de surchauffe, contrairement aux indications du précédent rapport publié début février.
Face à une activité économique solide, tirée par la croissance du secteur des services, les indices de prix à la consommation et à la production ont surpris en s'établissant légèrement au-dessus des attentes des économistes.
Néanmoins, à l'issue du comité de politique monétaire du 20 mars, les membres de la Réserve Fédérale ont réitéré des projections de trois baisses de 25 points de base des taux directeurs en 2024. Le maintien de cette perspective a rassuré les investisseurs après les appels répétés à la prudence de certains représentants de l'institution.
Dans ce contexte, les marchés obligataires ont continué de refléter des anticipations de première baisse du taux des Fed Funds en juin ou en juillet.

Les marchés d'actions sont restés bien orientés, portés par les perspectives d'atterrissage en douceur de l'économie américaine et des anticipations de détente monétaire de part et d'autre de l'Atlantique au 2ème semestre.
Exprimés en euro, les indices MSCI des grands marchés d'actions développés et émergents ont évolué comme suit entre le 29 février et le 28 mars : Europe +3,94% (dont zone euro +4,44% et Europe hors zone euro +3,41%) et Monde, émergents inclus, hors Europe +3,17% (dont Etats-Unis +3,35%, Japon +2,74% et Emergents +2,40%).

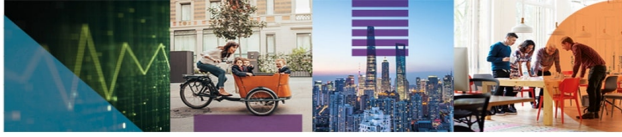

GLOSSAIRE

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence est un indice ou une combinaison d'indices de référence servant à mesurer la rentabilité d'une gestion par rapport à un objectif prédéterminé (par exemple, la rentabilité du CAC 40, du S&P 500, ou d'un panier de valeurs ou d'indices etc.). Lorsque l'indice de référence constitue un objectif de gestion, il doit figurer de manière explicite dans le DIC.

INDICATEUR DE COMPARAISON

La gestion du Fonds n'est pas liée à un indicateur de référence particulier. Le gérant choisit librement les titres qui composent le portefeuille sans se référer à un indicateur de référence. Toutefois, uniquement à titre indicatif, l'utilisation d'un indicateur de comparaison peut constituer un élément d'appréciation de la performance.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIPs, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

RÈGLEMENT EUROPÉEN SFDR (SUSTAINABLE FINANCE DISCLOSURE REGULATION)

• Article 8 : produits promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison des deux. Même si ces produits n'ont pas d'objectif d'investissement durable, ils peuvent investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable.

• Article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable.

• Article 6 : produits qui ne rentrent pas dans la catégorie Article 8 ou Article 9. Ces produits ne visent pas à promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales, ou à avoir l'investissement durable comme objectif. Ces produits peuvent toujours intégrer des caractéristiques environnementales, sociales ou de gouvernance (ESG), bien que non jugées significatives ou contraignantes, via des approches d'exclusion ou une analyse dédiée dans le cadre de l'évaluation des risques.

DÉRIVÉS

Instruments financiers dont les prix dépendent de celui d'autres instruments (une action, une obligation, etc.) que les professionnels appellent le « sous-jacent ».

PERFORMANCE ANNUALISÉE

Consiste à convertir en base annuelle la performance sur une période donnée.

VOLATILITÉ

Mesure de l'ampleur des variations du cours d'un actif financier. Elle sert de paramètres de quantification du risque d'un actif financier. Lorsque la volatilité est élevée, l'espérance de gain est généralement plus importante, mais le risque de perte aussi.

FCPE NOURRICIER

Un FCPE se constitue sous forme de fonds nourricier lorsqu''il est investi en parts ou actions d'un seul OPCVM/fonds d'investissement Alternatif (FIA) et que cet OPCVM/VFIA dépasse 90% de l'actif du FCPE. La performance du fonds nourricier est inférieure à celle de l'OPCVM/FIA maitre, en raison de ses propres frais de gestion.

Mentions légales

Ce document à caractère promotionnel est produit à titre purement indicatif.
Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé, sont à la date indiquée et sont susceptibles de changer.
Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. Le contenu de ce document est issu de sources considérées comme fiables par Natixis Interépargne et Natixis Investment Managers International. Néanmoins, Natixis Intérepargne et Natixis Investment Managers International ne sauraient garantir la parfaite fiabilité, exhaustivité et exactitude des informations provenant notamment de sources extérieures et figurant dans ce document. Les données chiffrées sont fournies par CACEIS Fund Administration.
Les informations fournies ne se substituent pas à celles mentionnées dans la documentation légale tel que le « Document d'Information Clés » (DIC) disponible sur votre Espace Personnel du site internet www.interepargne.natixis.fr.
Les politiques générales en matière de gestion des conflits d'intérêt, sélection des contreparties et d'exécution des ordres sont disponibles sur demande auprès de la Direction Service Clients : ClientServicingAM@natixis.com.
Le présent document ne peut pas être utilisé, reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers sans le consentement préalable et écrit de Natixis Interépargne et de Natixis Investment Managers International.

Natixis Interépargne : Société Anonyme au capital social de 8 890 784 EUR - 692 012 669 RCS Paris - 59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris
Natixis Investment Managers International : Société anonyme au capital de 51 371 060,28 Euros - 329 450 738 RCS Paris - Agrément AMF n°GP-90-009 - 43, avenue Pierre Mendès-France, 75013 Paris